

12 septembre : le commerce mobilisé contre les ordonnances

8 septembre 2017



COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le vendredi 8 septembre 2017

12 septembre : le commerce mobilisé contre les ordonnances

Les organisations fédérales CGT, FEC-FO et SUD se sont rencontrées ce jour.

Elles font le constat commun que les ordonnances de la future Loi Travail XXI constituent une régression sociale majeure qui impactera en particulier les salarié-e-s de nos secteurs.

En plaçant les indemnités perd'homales qui font suite à un licenciement abusif, en donnant la possibilité de revenir sur des primes conventionnelles (ancienneté, etc.), en réduisant les moyens des représentants du personnel qui vous défendent à travers l'instauration d'un comité social et économique, Macron et son gouvernement nous suppriment la moitié de nos droits et nous font revenir près de 50 ans en arrière.

Face à ces reculs sociaux qui parachèvent l'entreprise de régression sociale initiée par les gouvernements antérieurs, nous devons répondre par une réaction de même ampleur : nous appelons les salarié-e-s de nos secteurs professionnels à faire grève le 12 septembre prochain et à rejoindre les manifestations syndicales prévues ce jour-là dans toute la France.

Nous invitons tout particulièrement nos militant-e-s et au-delà à ouvrir la discussion pour accentuer et élargir ce mouvement afin d'obtenir le retrait des ordonnances et l'abrogation des lois El Khomri, Rebsamen et Macron.

Nos organisations ont prévu de se reunir et invitent les autres fédérations à se joindre à elles.

Contacts presse

Stéphane Fuster Secrétaire fédéral CGT Commerce Tél : 06 13 61 28 86	Christophe Le Compe Secrétaire fédéral FEC-FO Commerce Tél : 06 68 66 25 24	Laurent Degousse Co-délégué de la Fédération SUD Commerce Tél : 06 60 02 39 18
--	---	--



COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le vendredi 8 septembre 2017

12 septembre : le commerce mobilisé contre les ordonnances

Les organisations fédérales CGT, FEC-FO et SUD se sont rencontrées ce jour.

Elles font le constat commun que les ordonnances de la future Loi Travail XXL constituent une régression sociale majeure qui impactera en particulier les salarié-e-s de nos secteurs.

En plafonnant les indemnités prud'homales qui font suite à un licenciement abusif, en donnant la possibilité de revenir sur des primes conventionnelles (ancienneté, etc.), en réduisant les moyens des représentants du personnel qui vous défendent à travers l'instauration d'un comité social et économique, Macron et son gouvernement nous suppriment la moitié de nos droits et nous font revenir près de 50 ans en arrière.

Face à ces reculs sociaux qui parachèvent l'entreprise de régression sociale initiée par les gouvernements antérieurs, nous devons répondre par une réaction de même ampleur : nous appelons les salarié-e-s de nos secteurs professionnels à faire grève le 12 septembre prochain et à rejoindre les manifestations syndicales prévues ce jour-là dans toute la France.

Nous invitons tout particulièrement nos militant-e-s et au-delà à ouvrir la discussion pour ancrer et élargir ce mouvement afin d'obtenir le retrait des ordonnances et l'abrogation des lois El Khomri, Rebsamen et Macron.

Nos organisations ont prévu de se revoir et invitent les autres fédérations à se joindre à elles.

Contacts presse

Stéphane Fustec Secrétaire fédéral CGT Commerce Tél : 06 13 61 28 86	Christophe Le Compte Secrétaire fédéral FEC-FO Commerce Tél : 06 68 66 25 24	Laurent Degousse Co-délégué de la Fédération SUD Commerce Tél : 06 60 02 39 18
--	--	--

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/12-septembre-le-commerce-mobilise-contre-les-ordonnances>